

*Ne pas diffuser, publier ou distribuer, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, au Japon, en Australie ou dans toute autre juridiction en violation des lois applicables de ladite juridiction.*

## **Arverne Group annonce le succès de son offre au public et confirme le transfert de sa cotation sur le compartiment général d'Euronext Paris**

**Pau, le 4 novembre 2024** – Arverne Group (Euronext Paris : ARVEN ; ISIN : FR001400JWR8) (la « Société »), acteur industriel spécialisé dans la production des ressources renouvelables du sous-sol, annonce le succès de son offre au public d'actions existantes (l'« Offre ») permettant de transférer la totalité des actions ordinaires composant le capital social de la Société ainsi que la totalité des bons de souscription d'actions (*Market Warrants*), actuellement cotés et admis aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (« Euronext Paris »), du compartiment professionnel vers le compartiment général d'Euronext Paris (le « Transfert »).

L'intégralité des actions existantes offertes dans le cadre de l'Offre a été placée dans le marché. La garantie de l'actionnaire de référence de la Société, Monsieur Pierre Brossollet (par l'intermédiaire de la société Arosco SARL qu'il contrôle), n'a donc pas été activée.

Sur la durée de l'opération, du 30 octobre au 1er novembre, la demande totale a représenté près du double de l'offre au public initiale de 33 730 actions ordinaires, illustrant l'intérêt prononcé des investisseurs pour Arverne Group.

### **A cette occasion, Pierre Brossollet, fondateur et Président Directeur Général d'Arverne Group déclare :**

*« Je remercie sincèrement nos actionnaires historiques ainsi que les nouveaux investisseurs qui nous ont rejoints à l'occasion du transfert vers le compartiment général d'Euronext. Cette étape importante renforce notre visibilité et permet de rassembler un plus grand nombre d'investisseurs autour de notre modèle unique. Je tiens également à remercier nos équipes pour leur implication, si essentielle à l'atteinte de nos objectifs de production de chaleur et de lithium géothermal. Chaque jour, nous nous engageons pour des solutions innovantes et durablement créatrices de valeur, au service d'une transition énergétique souveraine. »*

Le Transfert entrera en vigueur, avant l'ouverture des marchés, à la date du règlement-livraison des actions ordinaires de la Société cédées dans le cadre de l'Offre, prévue le 6 novembre 2024.

Le code ISIN et le mnémonique d'identification des actions Arverne Group restent inchangés : FR001400JWR8 et ARVEN.

Pour toute information additionnelle concernant l'Offre, veuillez-vous référer au Prospectus approuvé par l'Autorité des marchés financiers le 29 octobre 2024, sous le numéro 24-452, et disponible sans frais, au siège social de la Société, 2 avenue du Président Pierre Angot – 64000 Pau, France, sur le site Internet de la Société (<https://arverne.earth>) ainsi que sur le site Internet de l'AMF (<http://www.amf-france.org>).

\*\*\*

**A propos d'Arverne Group**

Arverne Group est spécialisé dans la valorisation des ressources souterraines pour les transformer en énergie écologique, locale, renouvelable et au service de la prospérité des territoires. Acteur industriel intégré, de l'exploration au forage jusqu'à la production et la vente aux utilisateurs finaux, Arverne Group se positionne sur l'ensemble de la chaîne de valeur avec l'objectif de devenir le leader français de la géothermie et de ses produits dérivés dont le lithium géothermal bas carbone.

Fondé à Pau en 2018, Arverne Group a organisé le développement de ses activités autour de plusieurs filiales dont les principales sont 2gré (vente de chaleur issue de la géothermie), Lithium de France (extraction et vente de lithium géothermal), et Arverne Drilling Services qui opère les forages.

Entreprise à mission, Arverne Group est coté sur le segment Tech Leaders d'Euronext Paris (ISIN FR001400JWR8, mnémonique ARVEN).

[www.arverne.earth](http://www.arverne.earth)

---

**Prochaine publication : Résultats annuels 2024, le 26 mars 2025**

---

**Contacts :****Relations médias :**

[communication@arverne.earth](mailto:communication@arverne.earth)

[arvernegroup@image7.fr](mailto:arvernegroup@image7.fr)

**Relations investisseurs :**

[investor.relations@arverne.earth](mailto:investor.relations@arverne.earth)

[alexandre.commerot@seitosei-actifin.com](mailto:alexandre.commerot@seitosei-actifin.com)

**Avis important**

La distribution de ce document peut être restreinte par la loi dans certaines juridictions. Les personnes en possession de ce document sont tenues de s'informer de ces restrictions et de les respecter.

Ce communiqué de presse est fourni à titre d'information uniquement. Il ne constitue pas et ne doit pas être considéré comme constituant une offre au public de valeurs mobilières, ni une sollicitation du public relative à une offre de quelque nature que ce soit dans un quelconque pays, y compris la France.

**Espace économique européen - France**

Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus mais une communication à caractère promotionnel à valeur exclusivement informative. Il ne constitue pas et ne saurait en aucun cas être considéré comme constituant une offre au public de titres financiers par Arverne Group, ni comme une sollicitation du public relative à une offre de quelque nature que ce soit dans un quelconque pays, y compris en France.

Des copies du Prospectus sont disponibles gratuitement au siège social de la Société, situé au 2 avenue du Président Pierre Angot – 64000 Pau, France, ainsi que sur les sites Internet de la Société (<https://arverne.earth>) et de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Le Prospectus comprend une description détaillée d'Arverne Group, y compris une section décrivant certains facteurs de risques liés à Arverne Group et à l'Offre. L'approbation du Prospectus par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes dans le cadre de l'Offre.

Les investisseurs ne peuvent acquérir des titres dont il est question dans le présent communiqué, si ce n'est sur la base des informations contenues dans le Prospectus.

La diffusion du présent communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

**Royaume-Uni**

Le présent communiqué ne constitue pas une offre au public de titres financiers au Royaume-Uni. Au Royaume-Uni, ce communiqué ne peut être distribué et n'est destiné qu'aux personnes (a) qui sont des « investisseurs qualifiés » au sens de

l'article 2(e) du Règlement Prospectus tel que transposé en droit interne au Royaume-Uni par l'EUWA et (b) (i) ayant une expérience professionnelle dans le domaine des investissements régis par les dispositions de l'article 19(5) de la loi « *Financial Services and Markets 2000 (Financial Promotion) Order 2005* », telle que modifiée (l' « Ordonnance »), ou (ii) à des « *high net worth entities* », « *unincorporated associations* » ou autres personnes à qui ce communiqué peut être légalement transmis conformément à l'article 49(2)(a) à (d) de l'Ordonnance (toutes ces personnes sont ci-après dénommées les « Personnes Concernées »). Au Royaume-Uni, aucune autre personne qu'une Personne Concernée ne peut agir sur la base de ce communiqué. Tout investissement ou activité d'investissement à laquelle ce communiqué fait référence ne pourra être réalisé que par les seules Personnes Concernées. Les personnes distribuant ce communiqué doivent s'assurer qu'une telle distribution est légalement autorisée.

#### États-Unis d'Amérique

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de souscription ou d'achat, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de titres financiers d'Arverne Group aux Etats-Unis ou dans toute autre juridiction dans laquelle l'opération pourrait faire l'objet de restrictions. Des titres financiers ne peuvent être offerts ou vendus aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), étant précisé que les titres financiers d'Arverne Group n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au titre du U.S. Securities Act et qu'Arverne Group n'a pas l'intention de procéder à une offre au public de titres financiers aux Etats-Unis.

#### Canada

Le présent communiqué et l'information qu'il contient ne constituent pas, et ne constitueront pas, une offre au public en vue de souscrire ou de vendre, ni une sollicitation d'une offre de souscription ou d'achat, de titres financiers Arverne Group dans une province ou un territoire du Canada. Des titres financiers ne peuvent être offerts ou vendus au Canada en l'absence de prospectus enregistrant lesdits titres financiers dans les provinces et territoires concernés du Canada ou de dispense de prospectus conformément à la réglementation boursière applicable au Canada, étant précisé que les titres financiers d'Arverne Group n'ont pas été et ne seront pas enregistrés dans le cadre d'un prospectus en application de la réglementation boursière applicable de toute province ou tout territoire du Canada et Arverne Group n'a pas l'intention de procéder à un tel enregistrement de ses titres financiers ni à une offre au public de titres financiers au Canada.

Cette annonce n'est pas faite et des copies de celle-ci ne peuvent être distribuées ou envoyées, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon.

#### Information du public

Les investisseurs potentiels dans les actions Arverne Group sont invités à consulter le Prospectus avant de prendre une décision d'investissement afin de bien comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les titres Arverne Group. En particulier, les investisseurs potentiels sont invités à prendre connaissance des facteurs de risque décrits dans le Prospectus.